

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Manifestations 1
Aspet s'expose

Place de la République 2
Le chantier de démolition en cours



Au conseil 3

Brèves 4

Action sociale 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspet.fr



Aspet s'expose Le festival artistique de l'été

Aspet s'expose pour la 15^e année consécutive du samedi 16 juillet au lundi 15 août avec un programme riche et varié. Les artistes exposeront dans vingt lieux différents dans toute la ville. Le public sera invité à participer aux animations proposées : en élaborant une fresque collective avec **Jocelyne Mothe** les 20, 23, 27 et 30 juillet, place de la République, pendant le marché, et en partageant un repas scénographié avec **Céline Cuisinier** les 24 et 31 juillet et le 7 août à 13h. Les amateurs de musique



pourront écouter des concerts les week-ends. Des « contes à la carte » vous seront aussi proposés par **Natacha Laborde** en juillet et août. Enfin un vide-atelier artistique viendra compléter cette édition 2016 qui s'annonce riche en rencontres et en événements artistiques divers.

Suivez l'actualité du festival sur la page Facebook "Aspet s'expose".

Programme

Samedi 16 juillet-17h
Inauguration avec la fanfare "**The bawling cats**" : rendez-vous devant l'office du tourisme
Samedi 23 juillet-11h30
Concert avec "**Talweg**", jardin de l'ancien collège
Dimanche 24 juillet-11h30
Concert avec "**Midnite blue trio**", place de la République
Samedi 30 juillet-16h
Spectacle "**Contes à la carte**" avec **Natacha Laborde**, place Jean Fauroux (ancien collège)
Dimanche 31 juillet-11h30
Concert avec "**Ze fraggles duo**", place de la République

Samedi 6 août-11h30

Concert avec "**Talweg**", jardin de l'ancien collège

Dimanche 7 août-11h30

Concert avec "**Co_op**", place de la République

Samedi 13 août-16h

Spectacle "**Contes à la carte**" avec **Natacha Laborde**, place Jean Fauroux (ancien collège)

Dimanche 14 août-10h-18h

Foire aux croûtes : vide-atelier artistique, centre-ville

Lundi 15 août-11h30

Clôture avec "**Lucien la movaiz graine**", place de la République

Des manifestations pendant tout l'été

Samedi 2 juillet-21h

Concert avec "Les chanteurs du Comminges", église d'Aspet

Samedi 9 juillet-18h

"A(é)RIA- Une mue de femme", spectacle

d'Ariane Gaillard, place de la République

Mercredi 13 juillet-22h

Feu d'artifice, place Barès, suivi du bal des pompiers devant le centre de secours, rue Armand Latour

Samedi 16 juillet-19h

Fête locale : repas basque suivi d'un bal disco, ancien collège

Dimanche 7 août-journée

Vide-grenier de l'ADMR

Chantier place de la République

Les travaux de démolition en cours

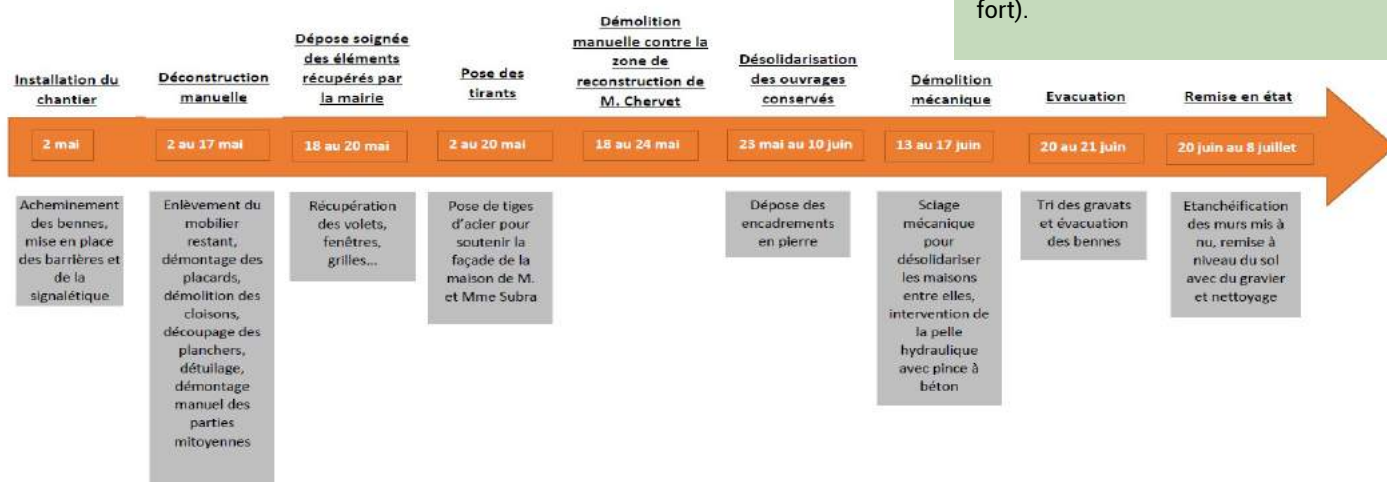
Très attendus par tous les aspétois, les travaux de démolition des immeubles sinistrés place de la République sont actuellement en cours.

Le chantier, dirigé par le maître d'œuvre Reulet ingénierie et mené par l'entreprise STTL, a démarré le 2 mai et devrait s'achever le 8 juillet. Entre ces deux dates, les aspétois auront pu assister à différentes étapes : installation

du chantier, déconstruction manuelle, dépose des éléments récupérés par la mairie, pose des tirants, désolidarisation des ouvrages, démolition mécanique, évacuation des gravats et remise en état. A la fin du chantier, le terrain sera rendu nu et aplani. L'espace sera visible mais inaccessible et le passage en sera interdit par des barrières.

Avis d'enquête publique

La reconnaissance en état de catastrophe naturelle de ce site en 2012 a entraîné une révision du Plan de prévention des risques naturels de la commune (PPRN), actuellement en cours et qui devrait se terminer fin 2016. A ce titre, une enquête publique est ouverte du 24 juin au 25 juillet : le dossier sera consultable à la mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil. Chaque intéressé pourra y consigner ses propositions ou remarques éventuelles. Des permanences seront aussi assurées par le commissaire enquêteur à la mairie les 29 juin, 7 et 25 juillet de 10h à 12h. Le PPRN est un document aux conséquences importantes sur les possibilités de construire (interdiction de construire dans les zones à risque fort).



Le chantier en images



Le réaménagement de la place

Suite aux travaux de démolition, des études géologiques complémentaires pourront être réalisées afin de délimiter plus précisément l'ampleur du phénomène et de définir éventuellement des mesures préventives à apporter. Les travaux consisteront ensuite en l'aménagement de ce périmètre d'environ 460 m² sous la forme d'un espace public. Cette opération comportera des travaux de voirie, de cheminement piétonnier, de réseaux, d'aménagement paysager et de mise en valeur des façades mises à nu par les démolitions et des façades des garages conservés.

Dans un souci de cohérence, les premières études du marché de maîtrise d'œuvre devront prendre en compte les études déjà réalisées sur un périmètre plus large compris entre la place Peyrot, la place Ruau, la rue Gambetta et la rue

des Fossés. La ligne directrice du projet est de renforcer le caractère central de la place de la République en recentrant le marché de plein air des mercredis et samedis et de permettre la réalisation de spectacles vivants sur ce nouvel espace.

Suite à l'appel d'offre lancé par la commune en début d'année, l'entreprise retenue parmi trois pré-sélectionnées, le cabinet Olivier Testard, fera une proposition d'aménagement qui sera ensuite examinée par le comité de pilotage puis validée. L'entreprise devra proposer pour la réalisation des ouvrages, des matériaux et produits de construction à faible impact sur l'environnement. Les ouvrages devront être conçus pour présenter un caractère durable et pérenne et pour permettre et faciliter si possible leurs opérations de maintenance et

d'entretien ultérieur. Le chantier se déroulera en réduisant les nuisances susceptibles d'être causées aux riverains et en garantissant la préservation de l'environnement. Ainsi, les travaux devront se faire en dehors de la saison touristique.

Appel à idées

Les aspétois sont invités à faire des propositions sur leur vision de l'aménagement de cet espace. Une boîte à idées sera mise à leur disposition à l'accueil de la mairie jusqu'à la fin du mois d'août : ils pourront y déposer leurs propositions. Celles-ci seront ensuite transmises au bureau d'études chargé des travaux qui jugera de l'intérêt et de la faisabilité de ces dernières.

3 questions à... Olivier Testard, Maître d'œuvre

1-Qu'est-ce qui vous a motivé pour candidater à l'appel d'offres lancé par la commune d'Aspet ?

"J'aime joindre l'utile à l'agréable. Chaque fois qu'il se passe quelque chose dans les Pyrénées, je regarde si je ne peux pas y apporter quelque chose."

2-Quelles ont été vos premières impressions sur la ville d'Aspet ?

"Une petite ville dans un contexte naturel préservé qui a su s'adapter aux évolutions des siècles précédents, et qui aborde sa mue pour le XXI^e siècle."

3- Que répondriez-vous aux riverains qui s'inquièteraient des possibles nuisances dues au chantier d'aménagement ?

"C'est une préoccupation légitime qui doit être intégrée à toutes les interventions en milieux urbains. J'ai déjà eu à en tenir compte dans mes projets afin d'en minimiser le plus possible les inconvénients. J'y suis donc attentif et préparé."

Au conseil

C'est le 26 mai dernier que le conseil municipal s'est réuni dans la salle qui lui est dévolue à la mairie.

Parmi les ordres du jour abordés, citons particulièrement ceux-ci.

• **Le phénomène géologique grave** qui a frappé quatre immeubles de la place de la République ayant été reconnu en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel, le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune était porté prescrit. Il a donc été demandé avis au conseil municipal sur le projet de révision du dit plan. C'est un avis favorable à l'unanimité qui a été émis.

• **Le CM s'est particulièrement ému** d'apprendre qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, la Direction régionale des finances publiques a la volonté de fermer la trésorerie d'Aspet en transférant le recouvrement de l'impôt des particuliers à Saint-Gaudens et le secteur public à Saint-Gaudens ou Salies-du-Salat.

Le conseil municipal a rejeté à l'unanimité cette nouvelle casse de l'administration des finances publiques et demande, au contraire, son développement et renforcement, notamment par le pourvoi de l'ensemble des emplois vacants.

• **En 2009, par délibération**, le conseil municipal avait approuvé la création et les statuts du Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) de la Haute-Garonne et lui avait transféré les compétences de l'assainissement collectif (col-

lecte, transport et traitement des eaux usées), de l'assainissement non collectif et des eaux pluviales.

En juin 2012, le CM a octroyé au SMEA, qui est également doté de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable, la compétence « transport et stockage ».

Après délibération, le conseil municipal a décidé, par 9 voix pour et 5 abstentions, de lui octroyer également pour l'ensemble du territoire, à l'exception des hameaux de Gouillou et de Girosp, les compétences de « production et de distribution » de l'eau potable.

• **Par 12 voix pour et 2 contre**, le conseil municipal a émis un avis favorable à une opération de travaux de rénovation de l'école pour un montant de 12 260,61 €, tout en sollicitant les collectivités pour une subvention au taux le plus élevé possible.

• **L'acquisition d'une parcelle** de 39 m² (p. 314, section AB), ancien garage de Mme Mitrano, rue des Fossés, d'un montant de 8 000 €, a été proposée par Madame la Maire. Deux places de parking pourraient y être créées. Après délibération, le CM, à 3 voix pour, 4 abstentions et 7 voix contre, a rejeté ladite proposition.

L'intégralité de la séance peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site www.mairie-asp31.fr

ÉTAT CIVIL



Depuis quelques mois, l'état civil (naissances, mariages et décès) n'est plus publié sur le site internet de la mairie. De la même façon, ces informations ne pourront plus être communiquées dans le bulletin municipal, conformément aux recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), si les personnes concernées n'ont pas expressément donné leur accord pour cette publication.

BRÈVES

Factures d'eau

Les factures d'eau vont bientôt arriver dans les boîtes aux lettres des Aspétois (sauf pour Girosp et Gouillou).

Une permanence, concernant les réclamations, sera assurée à la mairie, le jeudi 30 juin de 9h à 12h au 1^{er} étage.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, vous avez la possibilité d'adresser votre requête à l'adresse mail mairie.aspet@wanadoo.fr, en précisant le numéro de contrat figurant sur la facture, ou de la déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

La limite de paiement est fixée au 28 juillet 2016.

Festival du livre jeunesse

Cette année la Halte Nomade du livre jeunesse se déroulera du 4 au 8 octobre. Au programme : des spectacles, un salon littéraire le samedi et des expositions, dont une sur les livres pop-up. Guylaine Kasza, "conteuse-voyageuse" est l'artiste retenue pour la résidence de territoire. Elle sera présente sur le territoire de fin septembre à fin novembre et travaillera avec les enfants sur le thème du voyage.

Plus de renseignements sur le site : <http://halte-nomade-du-livre-jeunesse.webnode.fr/>

"Un fruit pour la récré"

Grace à la volonté du CCAS, les enfants de la maternelle et du primaire de l'Ecole Germaine Barès pourront, dès la rentrée 2016, se régaler de fruits et légumes, à la récréation.



Ce programme, aidé par l'Union Européenne a pour objectif de donner le goût et le plaisir de manger des fruits et des légumes aux plus jeunes.

Des fruits (abricots, brugnons, cassis,

Camping "La chasse aux papillons"

Le camping municipal, dont la gestion vient d'être reprise par Eugenio Valera, a ouvert ses portes début mai. Il propose de nouveaux services dans un cadre verdoyant en bordure de rivière : buvette, restaurant, location d'équidés et de cycles, animations musicales, jardinage dans le cadre des Incroyables comestibles...

Pour plus de renseignements : <http://www.camping-la-chasse-aux-papillons.com/index.php>



Pièce d'identité

Malgré plusieurs rappels, cette année encore, le service accueil de la mairie, qui reçoit les demandes de pièces d'identité (carte d'identité, passeport) est confronté à des demandes qui doivent être traitées « en urgence » (examens ou voyages scolaires, permis de conduire, départ en vacances...).

Les services de l'État, chargés d'établir ces titres, sur le plan national, ne peuvent pas toujours satisfaire nos demandes urgentes.

Aussi, nous vous rappelons :

- de vérifier la validité de votre pièce d'identité, surtout à l'approche des examens ou des départs en vacances ;
- que les mineurs, eux aussi, doivent posséder leur propre pièce d'identité, quel que soit leur âge (elle peut être renouvelée avant expiration, du fait que l'enfant a « changé ») ;
- qu'en aucun cas, un livret de famille n'est une pièce d'identité ;
- que la carte d'identité reste **gratuite**.

cerises, fraises, framboises, pêches, poires, pommes, prunes, melons, pastèques, myrtilles, mûres, groseilles, nectarines) mais aussi les légumes (radis, tomates-cerises, mélange de bâtonnets de petits légumes carottes, choux fleurs, concombres, céleri, fenouil) seront achetés avec une préférence bio à un (ou des) fournisseur(s) ayant reçu préalablement l'agrément auprès de FranceAgriMer - organisme affilié au Ministère de l'Agriculture -. Pas de fruits secs ni d'arachides. La filière courte est privilégiée.

Le CCAS de la Mairie d'Aspet s'engage à raison d'une distribution par semaine dans un premier temps.

Numéros utiles

Pompiers	18/112
SAMU	15
Gen darmierie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26



Défibrillateur présent sur la commune sous la Halle de la Mairie

Vous pouvez vous rendre dans un pays de l'Union européenne, avec une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité.

Certains pays, depuis le 1^{er} janvier 2014, prennent en compte l'augmentation de la durée de validité de 10 à 15 ans des cartes d'identités, pour les personnes majeures.

Dans la plupart des autres pays, vous aurez besoin d'un passeport en cours de validité et éventuellement d'un visa. Certains pays peuvent aussi exiger que la date d'expiration du passeport excède de plusieurs mois la date du retour.

Pour connaître précisément les documents exigés par le pays de destination, il convient de se renseigner sur le site www.diplomatie.gouv.fr ou auprès de l'ambassade ou du consulat du pays où vous vous rendez.

Espaces verts

Pour des raisons de sécurité et d'entretien, le talus situé face au carrefour de Baléjon a été bâché dans l'attente de mise en place de végétaux dès l'automne prochain.



Le financement de cette opération sera assuré conjointement par FranceAgriMer - à hauteur de 76 % - et par le CCAS.

Parallèlement, dans le cadre du projet d'école, des mesures d'accompagnement pédagogiques telles que :

- visite(s) d'exploitation(s),
- rencontres avec des producteurs,
- explications sur les diverses variétés, le mode de culture, les saisons, seront mises en place grâce à l'adhésion et l'implication de l'équipe d'enseignants et des ATSEM et financées par les mêmes partenaires.